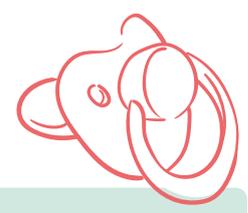




# CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

PUTEAUX (92)



Cette formation est éligible au CPF.  
Fiche RNCP : 38565

## Présentation du diplôme

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Éducatif Petite Enfance est un diplôme de niveau 3. Il est délivré par l'Éducation Nationale. Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. Son objectif est de former des professionnels pour l'accueil, l'accompagnement au développement et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants.

## Public concerné

Tout candidat à la certification répondant aux prérequis.

## Prérequis

- › Niveau 3<sup>ème</sup>
- › Être âgé d'au moins 18 ans dans l'année du passage des épreuves.

## Durée

- › **532** heures de formation théorique (parcours complet). Dont environ **100** heures en distanciel.
- › **812** heures de période de formation en milieu professionnel.

## Dates de formations

Du **9 septembre 2024** au **20 juin 2025**.

## Date limite d'inscription

Vous pouvez télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet.  
Vous pouvez également contacter Mme Isabelle Bouchot qui vous transmettra les documents.

## Lieu

Centre de formation ifac  
2 avenue des Bergères  
92800 Puteaux

## Tarif

Frais d'inscription	35 €
Coût de formation parcours complet hors apprentissage (transition pro, Pro A, CPF, ...):	5320 €
Coût de formation parcours complet apprentissage	Gratuit pour les apprentis ; application du coût contrat défini par France Compétence pour les employeurs privés et du CNFPT pour les employeurs publics (un reste à charge est possible pour les employeurs publics).

Modalités de financement : consulter notre site internet ou nous contacter pour un devis personnalisé employeurs.

## Dates d'informations collectives

**En présentiel au centre de formation ifac à Puteaux :**  
2 avenue des Bergères

Voir sur le site les dates des prochaines réunions d'informations collectives. Pour vous y inscrire, cliquez sur le bouton «s'inscrire» en bas de la page.

**Contact**  
Isabelle BOUCHOT  
01 46 88 10 45  
isabelle.bouchot@dso.ifac.asso.fr



[ifac-formation.fr](http://ifac-formation.fr)

Formation, animation, conseil - Association à but non lucratif à vocation éducative, sociale et territoriale.



## Sélections

- › **Testécrit (2h)** : vérification de la qualité de l'expression écrite. Évaluation du niveau de connaissances et des capacités d'analyse (français et mathématiques niveau 3<sup>ème</sup>) ;  
**Date** : lundi 6 mai 2024 à 10h ou jeudi 20 juin 2024 à 10h ;
- › **Entretien de motivation (30 minutes)** devant permettre de vérifier la cohérence entre expérience, projet professionnel et choix de la formation ;  
**Date** : une convocation avec l'heure vous sera transmise par mail.

**Lieu des deux épreuves** : 2 avenue des Bergères – 92800 PUTEAUX.

## Objectifs

Le CAP AEPE permet d'acquérir les compétences pour être autonome dans ses missions d'accompagnement éducatif petite enfance.

A l'issue de la formation vous serez en capacité :

- › de conduire des activités d'animation et d'éveil contribuant à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et l'acquisition du langage ; de dispenser les soins du quotidien contribuant à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- › d'assurer la conduite des activités en collaboration avec les parents et les autres professionnels ;
- › de prendre en compte la dimension éthique du métier vous permettant un positionnement professionnel adapté.

## Contenu de la formation

La formation CAP AEPE comprend les enseignements suivants :

### › Unités professionnelles

#### **UP1 : Accompagner le développement de l'enfant**

- › Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages ;
- › Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne ;

#### **UP2 : Exercer son activité en accueil collectif**

- › Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels ;
- › Exercer son activité en école maternelle ;
- › Exercer son activité en EAJE et en accueil de loisirs.

#### **UP3 : Exercer son activité en accueil individuel**

- › Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels.

### › Unités générales

**UG1 : Français – Histoire-géographie – Enseignement moral et civique**

**UG2 : Mathématiques – Sciences physiques et chimiques**

**UG3 : Éducation physique et sportive (facultatif)**

**UG4 : Prévention, santé, environnement Langue vivante (facultatif)**

Valorisation des compétences lors de la préparation au chef d'oeuvre

## Méthodes mobilisées

Nous proposerons des temps de formation à distance et du travail en autonomie au cours de l'année.

- › Apports théoriques
- › Exercices d'application à partir de cas concrets
- › Travail en groupe
- › Conseil individualisé
- › Mise en situation professionnelle

## Périodes de formation en milieu professionnel

Plusieurs périodes de stages devront être réalisées.

- › 7 semaines (35 jours) en école maternelle et/ou accueil collectif de mineur.
- › 8 semaines (40 jours) en crèche ou autre établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE).

## Modalités d'évaluation

La certification du CAP AEPE se déroule en plusieurs épreuves écrites et/ou orales affectées de coefficients différents.

### › Unités professionnelles :

EPI, EP2, EP3 : Épreuves écrites et orales

### › Unités d'enseignement général :

EG1 : Épreuves écrites et orales de 2h15

EG2 : Épreuve écrite de 2h

EG3 : Épreuve définie par arrêté du 15/07/2009

EG4 : Épreuve écrite de 1h

› Épreuve de langue – Facultative – 20mn

› Présentation du chef d'oeuvre – 10mn

## Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.

Mail : [referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr](mailto:referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr)

